

Assemblée Générale ordinaire Gignac - 18/09/2021 Procès-verbal

L'Assemblée Générale ordinaire a été convoquée le 19/08/2020 par Emmanuelle Ranchoup, présidente, qui ouvre la séance à 14h30 et fait office de secrétaire de séance.

Après émargement des clubs présents ou représentés, le quorum est annoncé comme atteint (= au moins la moitié plus une des voix dont disposent ses membres est présente ou représentée), l'Assemblée peut valablement délibérer.

→ Clubs présents ou représentés (23 clubs totalisant 31 voix en tout) : Judo Club du Gard, Aïkido Club Saint Privaden, Syu Do Kan (repr.), Familles Rurales de Milhau (repr.), Aïkido Salindrois (repr.), Aïkido Les Collières (repr.), Aïkido Club Villeneuvois, Aïkido Club Clermontois, Kimusubi Aïkido Gignac, Aïkido Club de Caux, MUC Aïkido, Aïkido Lodévois, Centre Régional d'Aïkido (repr.), Lou Recantou de Paulhan, Club Aïkido Vendarguais (repr.), Aïkido Sauvianais, Foyer Rural du Pouget, Hikari, Aïki-Tanren Montpellier, Minami Aïkido 34, Aïkido Club de Montarnaud, Aïkido Roussillon (repr.), Aïkido en Cerdagne (repr.).

→ Clubs absents excusés (4 clubs totalisant 3 voix en tout) : Académie Nîmoise de Self Défense (Aïkido et Systema), Systema RMA 34, Cercle Aïkido Montpelliérain.

→ Clubs absents (15 clubs totalisant 10 voix en tout) : Budo Club Carcassonne, Aïkido Club Shin No Bu Wa, Association Culturelle, Soleil Rouge Aïkido Club, Club Aïkido Lasallois, Kimono 1, Aïkikai en Cévennes, Aïkikai de Juvignac, Ecole d'Arts Martiaux Nézignan, Kobukai, Aïkikan Dojo, Aïkido Ryu Torii Bédaricien, Aïkiciam, Kobukan, Aïki Limoux.

→ 3 clubs n'ont aucune licence sur 2020-2021 et n'ont dès lors pas payé leur cotisation 2020-2021 au CID.



Avant de commencer l'ordre du jour, une minute de silence est respectée à la mémoire d'Emile Metzinger, décédé en novembre 2020, après avoir rappelé son investissement pour l'Aïkido à l'étranger, en outre-mer et en France.

I. ADOPTION DES PV DES AG DU 05/09/2020

Emmanuelle demande si des remarques sont à formuler sur les procès-verbaux de l'Assemblée Générale extraordinaire, de l'Assemblée Générale ordinaire et de l'Assemblée Générale électorale qui se sont tenues à Nîmes le 05/09/2020.

Aucune remarque ou objection n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée Générale est mis aux votes.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

II. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Emmanuelle reprend le texte de son rapport moral qui a été envoyé avec les documents de l'Assemblée Générale, soulignant en particulier, malgré la saison particulière que nous avons vécu, les initiatives qui ont été prises par les clubs, de diverses manières, pour continuer à maintenir le lien, la pratique, à travers des visio, des cours dehors, des séances dans des lieux privés, etc.

Elle souligne que malgré une perte de la moitié des licences sur la saison, un très fort taux de renouvellement est à noter et que l'on peut espérer que, sur la base de ce noyau d'anciens présents et de nouveaux déjà « accrochés » puisse se développer une reprise peu à peu croissante.

Aucune remarque particulière n'est formulée.

III. RAPPORT D'ACTIVITES 2020/2021 PAR L'ACT ET POINTS SUR LES CALENDRIERS PRESENT ET A VENIR

III.1. Présentation du rapport de l'ACT et des commissions

Serge détaille son rapport, envoyé également avec les documents de l'Assemblée Générale, soulignant en particulier :

- les orientations prises par la Commission Technique qui s'est réunie fin septembre 2020 et début septembre 2021 ;
- les grandes lignes du calendrier qui sera finalisé un peu plus tard dans la réunion ;
- les initiatives techniques de la saison, avec deux stages pour tous en extérieur et les cours en visio proposés en février/mars ;
- la validation des BF sur dossier de manière exceptionnelle à l'automne 2020, montrant les lacunes relatives aux fiches de cours et la nécessité, pour les écoles de cadres à venir, d'insister sur la formation continue des enseignants (thématique mise en place dès la première école des cadres de la saison prévue le 6 novembre au matin).

Il indique avoir beaucoup travaillé avec Hervé cette saison (validation des BF, étude du calendrier, préparation de la Commission Technique, détermination des intervenants pour la saison) qu'il remercie.

Serge expose ensuite également que pour les stages de la saison ont été définis les binômes d'intervenants, voire trinômes pour les préparations grades et les Ecoles de Cadres. Pour ces deux derniers types de stages, deux 5e dan ont été placés comme « référents » qui seront présents à chacun de ces stages, et un 3e intervenant 4e ou 5e dan viendra en « plus » apporter son support en alternant les personnes.

La parole est laissée à Sylvie, responsable de la Commission Féminine : elle indique que cette saison la Commission Nationale (CNF) a réuni en visio les référentes et toute pratiquante intéressée sur deux thématiques avec des experts sur le sujet (Aïkido et self défense, et Aïkido et grossesse), et produit une vidéo en mars pour la journée de défense des droits des femmes.

Les comptes-rendus des réunions et les liens vidéo ont été diffusés via l'adresse communication@lr-aikido-ffab.fr la semaine du 6 septembre 2021.

Sylvie indique qu'elle va lancer un recensement dans les clubs afin de réunir le maximum de contacts de pratiquantes pour les informer des événements en lien avec la CNF et organiser un sondage pour savoir quelle CEN femme serait invité au stage prévu fin mars au calendrier.

Guillaume propose que le stage soit le plus possible ouvert à tous et surtout à toutes : il va essayer quelque chose à Béziers dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et propose un retour d'expérience. Emmanuelle indique que le stage étant prévu à Saint Privat des Vieux fin mars, club qui dispose d'une assurance permettant l'ouverture du stage aux non licenciés, il peut être très bien de prévoir l'ouverture à toute personne (et particulièrement des femmes) pour ce stage : Sylvie peut se rapprocher de Bruno en lien avec Emmanuelle pour la mise en place de cela de manière concrète.

Vu le contexte sanitaire, les autres commissions n'ont pas de rapport particulier.

III.2. Questions relatives aux passages de grades

La question est posée des passages de grades et de l'éventuelle adaptation des règles des trois stages « validants » avant l'inscription au passage (les trois stages devant être par principe réalisés dans l'année qui précède l'inscription à l'examen) : la CSDGE devait se réunir le 14/09, peut-être évoquera-t-elle ce point, il convient pour cela de surveiller le compte-rendu de la réunion qui sera publié sur le site fédéral prochainement et diffusé dans les CID.

Serge rappelle que les fiches de candidatures aux passages de grades (ou promotions de grades) doivent être envoyées au Président de Ligue, Jacques Lecomte, l'organisation des passages étant ensuite déléguée de la Ligue vers les CID.

La question de la « séparation » des passages de grades entre FFAB et FFAAA n'est pas à ce jour tranchée, une phase de test dans certaines régions est en cours, et le CID n'en fait pas partie ; à suivre, donc.

III.3. Noms des intervenants sur les affiches de stages

Jusqu'à présent, le CID faisait parfois apparaître les noms des intervenants de la Commission Technique sur les affiches de stages, le site internet et la page Facebook, mais parfois non.

Le Comité Directeur propose que, sauf pour le document « calendrier » qui tient sur une page, apparaissent le ou les noms des intervenants de la Commission Technique du CID (stages pour tous, stages enfants, prépas dans, etc.), qui seront repris sur les outils de communication (site internet, page Facebook).

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

III.4. Choix des lieux de stages pour les prochains calendriers

Les lieux de stages sont depuis des années choisis plutôt lors de l'Assemblée Générale... or cela peut être trop tardif pour certains lieux, et assez chronophage en Assemblée, alors même que les clubs qui sont en capacité de recevoir les stages sont régulièrement les mêmes (on laisse toutefois la porte ouverte à tout nouveau club volontaire !) et que l'on a vu à plusieurs reprises, y compris pour cette saison, qu'il est aisé de procéder par sondage avant le jour de la réunion.

Le Comité Directeur propose donc que, pour la prochaine saison, le choix des lieux de stages soit confiés à l'ACT en lien avec la Commission Technique, qui sollicitera l'ensemble des clubs sur les dates du calendrier prévisionnel, afin de pouvoir répartir de manière la plus équilibrée possible les stages de la saison.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

III.5. Choix des CEN invités par le CID

Emmanuelle rappelle qu'en 2017, dans le cadre de la mise en place de la réforme territoriale, la Ligue Languedoc-Roussillon et les CODEP 30, 34 et 66 ont fusionné pour se transformer ensuite en Comité Interdépartemental Languedoc Pays Catalan. Dans ce cadre, un traité de fusion a été adopté par l'Assemblée Générale, qui assurait que les stages organisés par les CODEP et animés par des CEN seraient repris (pour mémoire : Claude Pellerin et Didier Allouis dans le 34, Luc Bouchareu dans le 30, Henri Avril et Michel Prouvèze dans le 66).

Ces invitations sont distinctes du CEN que la Fédération nous missionne pour deux saisons (4 stages en tout), en plus d'éventuels stages Enseignants, Examineurs, Enfants/Jeunes ou préparations 3^e/4^e dan.

Il est proposé que, pour faire « tourner » un peu les CEN, pour (re)découvrir d'autres, pour approfondir le travail avec

certain, et parce qu'encore parmi ceux qui étaient invités il y en a qui sont déjà régulièrement invités en stages privés dans le secteur, que l'on puisse :

1. garder le même nombre de stages avec des CEN invités par le CID : 6 en tout, puisqu'en plus des ex-stages CODEP, un stage avec un CEN invité par le CID avait été rajouté au calendrier depuis 2018 sans rattachement historico-géographique (avec en plus le stage Aïkido laïdo animé notamment par Antoine Soares) ;
2. mais que les CEN en question puissent varier chaque saison, ou toutes les deux saisons (les CEN « historiques » pouvant bien sûr être invités de nouveau, mais sans que ce ne soit systématique) ;
3. que la Commission Technique soit en charge, avec l'ACT, de définir les CEN à inviter dans ce cadre.

Une nuance sera faite à ce jour : le club de Perpignan étant représenté et la décision étant importante, la proposition sera soumise à leurs dirigeants pour savoir s'ils souhaitent que les ex-stages 66 (avec Henri et Michel) à ce jour soient intégrés dans ce fonctionnement, ou s'ils conservent le choix des CEN opéré en 2017.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

IV. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Jean-Claude prend la parole pour présenter son rapport financier (se reporter au document envoyé avec la convocation).

Il indique que cette saison, au 31/08/2020 (mise à jour par rapport au document envoyé courant août), un bénéfice de 419.10 € a pu être dégagé et que le solde de l'ensemble des comptes (livret et compte courant) est de 24 496.26 €.

Jean-Claude détaille les plus gros postes de cette saison particulière (aide aux clubs de 80 € et assurances en dépenses, ristournes et cotisations clubs en recettes)...

Le rapport et le compte de résultat sont mis aux votes.

⇒ **Approuvés à l'unanimité : quitus est donné au trésorier.**

V. ACTIVITES DU CID : CALENDRIER 2021-2022

Le calendrier est repris afin de rappeler les dates et lieux déjà confirmés, et de préciser ceux qui restent à trouver.

Concernant le stage de la commission Handicap, l'intervenant Bertrand Bidault (qui n'a pu venir en 2021 du fait de l'annulation des stages) poursuivra le travail de la saison 2017-2018 (travail avec des prothèses limitant les mouvements), et propose d'associer le matin le stage Seniors : la proposition est retenue, et il est bien précisé que ces stages sont ouverts à tous.

Les propositions de l'an passé relatives aux préparations aux passages de grades 1^{er} et 2^e dan (sur 3h30 à 4h avec pause) et la validation des stages sont maintenues.

Les écoles des cadres vont se poursuivre en insistant sur la formation continue des enseignants (et sans être limitée aux formules diplômantes de BIFA : l'objectif d'une école des cadres est plus large, regroupant formation continue, formation initiale, préparations grades).

Une école des cadres aura pour objet principal le secourisme en lien avec la commission Santé.

Le calendrier est adopté une fois avoir fait le tour des dates et des clubs volontaires, sous réserve des disponibilités des salles et sera diffusé dès que possible quand la plupart des salles auront été officiellement réservées.

VI. MONTANT DE LA COTISATION DU CID

Emmanuelle indique que le Comité Directeur fait la proposition de fixer le montant de la cotisation du CID à 10 € pour faire un geste vers les clubs mais garder le lien « actifs » de la cotisation à l'organisme territorial.

La question est posée sur ce principe et aucune remarque ou question n'est formulée.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

VII. MONTANT DES ENTREES DE STAGES

Emmanuelle propose que les stages restent sur les mêmes tarifs que l'an passé, et que pour les deux premiers mois (septembre avec le stage du matin du 18/09 et octobre avec les trois stages à venir – dont un stage avec un CEN) on puisse proposer la gratuité pour tous afin de relancer la dynamique de présence aux stages pour tous.

Il n'est proposé de le faire que sur cette période, car avec une baisse importante de licences, nous allons avoir une baisse du montant des ristournes, alors même que nous choisissons d'avoir un calendrier aussi fourni que les saisons précédentes (et les stages sont rarement bénéficiaires, l'objectif étant de les rendre accessibles au plus grand nombre et non de faire de l'argent à tout prix par ce biais).

La question est posée sur ce principe et aucune remarque ou question n'est formulée.

⇒ **Adopté à l'unanimité.**

A partir de novembre, les tarifs appliqués jusqu'à présent seront de nouveau appliqués :

Stage fédéral	Stage pour tous avec le CEN missionné (2 par saison)	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs
	Stage préparation 3 ^e / 4 ^e dan	<ul style="list-style-type: none"> 10 € ½ journée
	Stage enseignement enfants avec un CEN missionné	<ul style="list-style-type: none"> 15 € journée 20 € 1 journée et 1/2
	Stage enseignant / examinateur avec 2 CEN missionnés	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs 5 € 1 cours 10 € stage complet
Stage Comité Interdépartemental	Avec un CEN (ex-stage CODEP)	<p>Payant pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> 10 € ½ journée 15 € journée 20 € 1 journée et 1/2
	Avec des membres de la Commission Techniques (stages pour tous, stages préparation grades...) sauf ceux-ci-dessous	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit pour les détenteurs de la carte enseignant / dirigeant et les mineurs 10 € ½ journée 15 € journée 20 € 1 journée et 1/2
	Stages pour tous organisés par la commission Handicap, stages BIFA et Kagami Biraki le cas échéant	<ul style="list-style-type: none"> Gratuit

VIII. ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Le budget prévisionnel adopté en Comité Directeur est présenté en équilibre avec un montant de 23 850 € (sensiblement le même que l'an passé avec quelques adaptations et intégration de la cotisation CID exceptionnellement à 10 € au lieu de 30 €).

⇒ **Adopté à la majorité (3 abstentions représentant 3 voix).**

IX. AIDE AUX CLUBS

Emmanuelle rappelle également l'aide exceptionnelle prévue pour les clubs en difficulté (une demande faite à ce jour) : le Comité Directeur est d'accord pour que le bureau décide des aides à apporter en fonction du nombre de clubs qui feront la demande à la date limite fixée fin octobre, et l'ensemble des membres de l'Assemblée Générale valide également ce principe.

X. QUESTIONS DIVERSES

La Japan Sun est évoquée et la participation du CID également, le planning pour répartir la présence parmi les volontaires pour participer sera envoyé dès que les organisateurs l'auront transmis : pour rappel l'évènement a lieu à Fabrègues les 23 et 24/10/2021.

Personne ne se manifestant sur d'autres points, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 16h.



La Présidente

Le Trésorier

Emmanuelle RANCHOUP

Jean-Claude SAUNIER